

Filière dirigeant

Fiche 1 - Dirigeant club Niveau I

Vie des associations et leur administration

Conditions d'admission :

- Être volontaire et motivé ;
- Avoir 16 ans minimum ;
- Être licencié à la FFCT depuis 1 an au moins ;
- Procédure d'inscription informatique au sein de l'espace licencié.

Fonction :

C'est un membre actif qui désire développer ses connaissances pour assumer des responsabilités de dirigeant au sein du club.

Formation :

- La formation dirigeant niveau 1 est organisée par un CoDep ou un CoReg ;
- Elle est inscrite dans l'espace fédéral « formation » ;
- Elle est assurée par un moniteur ou un instructeur et pourra le cas échéant, faire appel à des intervenants extérieurs spécialisés.

Organisation :

- La formation peut être répartie en demi-journées.

Qualification :

- La formation de dirigeant niveau I est attribuée, après une participation assidue au stage, par le délégué régional ou départemental (selon la structure organisatrice) ;
- Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation et ne fait l'objet d'aucune mise à jour.

Durée totale de la formation : 8 h00

Programme de formation :

- Le cadre réglementaire ;
- La vie fédérale ;
- L'association de cyclotourisme ;
- Le fonctionnement de l'association ;
- Les moyens de l'association ;
- Les organisations fédérales ;
- Les assurances.